

Guide pour les exportations vers le Japon 2011
< Les fleurs Coupées >

Organisation Japonaise du Commerce Extérieur

[Japan External Trade Organisation (JETRO)]

Division de la coopération au développement
Département de la coopération Economique et Commerciale

Mars, 2011

Guide pour les exportations vers le Japon 2011

Publié en Mars 2011

Ecrit et publié par:

Organisation Japonaise du Commerce Extérieur [Japan External Trade Organisation (JETRO)]

Division de la Coopération au Développement

Département de la Coopération Economique et Commerciale

Ark Mori Building 6F, 12-32 Akasaka 1-CHOME, Minato-Ku, TOKYO

107-6006 JAPON

TEL:+81-3-3582-5770

FAX:+81-3-3585-1630

Copyright (C) 2011 JETRO. Tous droits réservés.

Les fleurs Coupées

Les fleurs coupées renvoient aux fleurs commençant à bourgeonner ou aux bourgeons de fleurs qui sont coupés avec leurs branches, tiges et feuilles et destinées à être utilisées comme bouquets ou pour les décorations. Les fleurs coupées sont regroupées en deux catégories, notamment les «fleurs coupées fraîches» et les «fleurs coupées non-fraîches» telles que les fleurs conservées. Comme types de fleurs coupées fraîches, nous avons les roses, les œillets, les orchidées, les chrysanthèmes et les lis. Les feuilles des plantes, les branches, et les bulbes, etc ne sont pas incluses.

Etendue de la couverture

Elements	Définition	Code HS
Fleurs coupées fraîches	Rose	0603.11.000
	œillet	0603.12.000
	orchidée	0603.13.000
	chrysanthème	0603.14.000
	Lis	0603.19.010
	autres	0603.19.090
autres fleurs (séchées, teintes, trempées ou obtenues autrement)		0603.90.000

Note: D'autres fleurs comprennent les espèces conservées, séchées et les fleurs obtenues par d'autres moyens.

1. Points à noter dans les exportations et les ventes au Japon

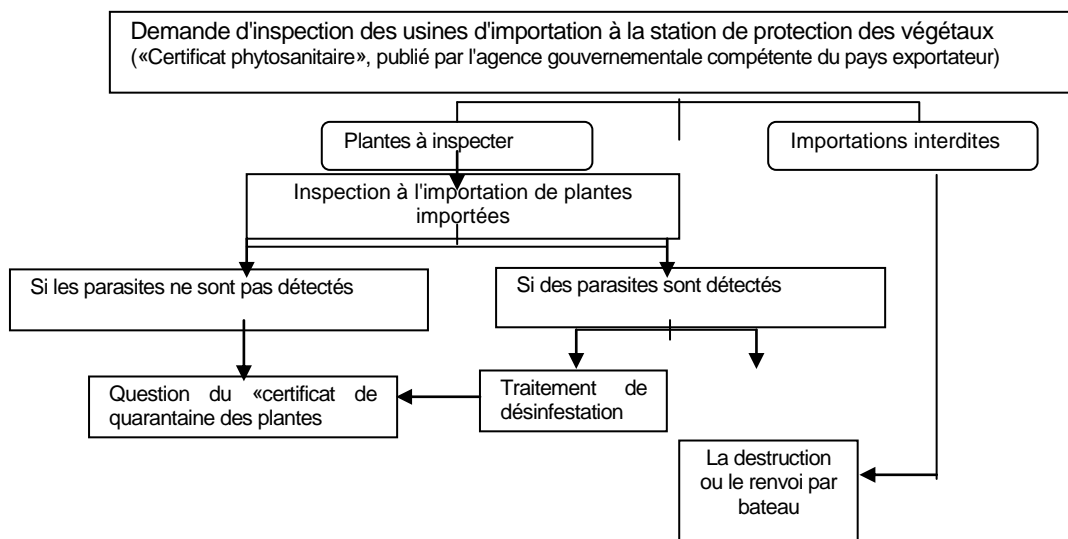
(1) Procédures et règlement d'Importation

L'importation des fleurs coupées est soumise aux dispositions de la loi sur la protection des végétaux, de la loi sur la protection des variétés de plantes et semences, de la loi sur les Tarifs douaniers, de la loi sur les douanes et, dans certains cas, de la loi sur les opérations de change et le commerce extérieur soumise aux termes de la Convention sur le commerce international des espèces menacées de la faune et de la flore, (CITES).

- Loi sur la protection des végétaux

Pour éviter l'introduction et la propagation des maladies et parasites en provenance de pays étrangers, la Loi sur la protection des végétaux autorise l'inspection des plantes lorsqu'elles sont importées. Cela vaut également pour les fleurs coupées. L'importateur doit soumettre sans délai à la station de Quarantaine un "Formulaire de notification pour l'importation des denrées alimentaires" avec un "certificat phytosanitaire" publié par l'agence gouvernementale compétente du pays exportateur. Les importateurs devraient noter que seuls certains ports d'entrée équipés d'installations de quarantaine sont désignés pour les importations de plantes. Si un quelconque type de violations est détecté, l'importateur devra être condamné à fumiger, à jeter ou à la simple réexpédition. Un «Certificat de Notification» sera délivré lors de son passage à l'inspection au port d'entrée.

La Loi sur la protection des végétaux vise à prévenir l'introduction et la propagation des micro-organismes nuisibles, des insectes ravageurs et des plantes parasites au Japon qui peuvent causer des dommages importants aux cultures et aux ressources forestières. En vertu de cette Loi, les plantes suivantes ne sont pas autorisées à entrer au Japon. 1) Plantes transportées au départ de ou à travers les zones spécifiées dans l'ordonnance d'application de la Loi sur la protection des végétaux, 2) Plantes spécifiées dans les règlements d'application de la Loi sur la protection des végétaux sauvages qui poussent dans des zones déterminées, 3) les parasites vivants soumis à contrôle phytosanitaire, 4) les plantes avec de la terre attachée, 5) Emballages et contenants pour ceux qui sont énumérés au point 1) à 4). Il existe une liste séparée des éléments interdits à l'importation pour chaque zone infestée. Si un de ces éléments interdit à l'importation est introduit au Japon, l'importateur devra être condamné à fumiger, jeter, ou à le retourner à l'expéditeur. Les conditions détaillées relatives à l'interdiction d'importation varient selon le pays / la région, le type de plante, etc. Par conséquent, les stations de protection des végétaux offrent une «base de données sur les conditions d'importation" à partir de laquelle un utilisateur peut désigner un pays, une région ou une usine afin de rechercher les conditions d'importation.

Fig. 1 Procédures de la Loi sur la protection des végétaux

<Contacts des Stations de Protection des végétaux >

Station de protection des végétaux de Yokohama	Tel +81-45-211-7152
Station de protection des végétaux de Nagoya	Tel +81-52-651-0112
Station de protection des végétaux de Kobe	Tel +81-78-331-2386
Station de protection des végétaux de Moji	Tel +81-93-321-2601
Station de protection des végétaux de Naha	Tel +81-98-868-2850

- Loi sur Protection des variétés végétales et des semences

Le Japon est l'un des signataires de l'Union pour la Protection des Nouvelles Variétés Végétales (UPOV) et protège donc les droits des cultivateurs des nouvelles variétés de plantes. La loi sur la protection des variétés végétales et des semences prévoit un programme de recensement des variétés en vue de protéger les droits des sélectionneurs de semences, ce qui est comparable au système des brevets pour les produits industriels. Toute personne qui cultive une nouvelle variété de semences avec des caractéristiques supérieures aux variétés de semences existantes peut la faire reconnaître auprès du gouvernement et ainsi obtenir la protection de ses droits en tant que cultivateur de plantes. Diverses modifications ont été apportées en 2003 pour renforcer la surveillance en vue d'empêcher la réimportation au Japon de variétés de plantes officiellement enregistrées comme des graines ou des plants au Japon qui ont été prises à l'étranger et cultivé sans autorisation.

Le champ d'application des peines a été élargi pour inclure non seulement les entités qui portent atteinte aux droits en matière de semences et de plants, mais aussi les entités qui portent atteinte aux droits à l'égard de la récolte. Par exemple, la production, la revente, l'exportation ou l'importation sans autorisation non seulement des graines de chrysanthèmes, mais aussi des chrysanthèmes coupés, est considéré comme un acte de contrefaçon objet de poursuites judiciaires. Récemment, le système de surveillance à la frontière a été renforcé. Si la violation du droit de l'obtenteur peut être prouvée par analyse de l'ADN, etc, ces articles font l'objet d'une confiscation ou de destruction à la douane sur la base des dispositions de la Loi sur les douanes. Les importateurs peuvent même faire l'objet de sanctions pénales, y compris des amendes et des peines d'emprisonnement.

- Loi sur les Tarifs douaniers / Loi sur les douanes

En vertu de la révision de la Loi sur les tarifs douaniers en Juin 2006, l'importation d'articles qui portent atteinte aux droits du cultivateur de plantes est interdite, et ces éléments sont soumis à la confiscation ou la destruction à la douane sur la base des dispositions de la Loi sur les douanes. Les détenteurs de droits de sélectionneur de plantes peuvent demander au directeur des douanes d'interdire l'importation de produits qui portent atteinte aux droits du sélectionneur.

- Loi sur les opérations de change et le commerce extérieur

Aux termes de la Convention de Washington (CITES), l'Ordre contrôle du commerce d'importation de la loi sur les opérations de change et le Commerce extérieur réglemente l'importation des espèces sauvages de la faune et de la flore inscrites aux annexes de la Convention, qui inclut certaines variétés de bulbes et de fleurs coupées. La Convention de Washington s'applique à trois catégories d'espèces, comme on le verra ci-dessous. L'importation des fleurs coupées peut être réglementée par l'Ordre de contrôle du commerce d'importation. Une attention particulière devrait être accordée aux orchidées parce que la plupart d'entre elles sont soumises à des restrictions à l'importation. Les plantes peuvent être cultivées à des fins commerciales; celles qui ont été obtenues avant la conclusion de la convention sont également autorisées à condition qu'un certificat délivré par l'autorité de gestion du pays exportateur à cet effet ait été accordé. Pour plus d'informations sur le contenu spécifique et l'applicabilité de ces classifications, vous pouvez communiquer avec la Section Commerciale de la Faune et de la Flore, le Bureau des Produits Agricole et Maritime, la Division des Licences Commerciale, Le Département du Commerce et du Contrôle, Le Bureau du Commerce et de la Coopération Economique, le Ministère de l'Economie, du Commerce et de l'Industrie.

A: Annexe I (toutes les espèces menacées d'extinction)

Le Trafic commercial international de ces espèces ou de produits fabriqués à partir de ces espèces est interdit. Le commerce est autorisé dans des cas particuliers comme à des fins académiques, mais un permis d'exportation délivré par le gouvernement du pays exportateur et une autorisation d'importation par le ministre de l'Economie, du Commerce et de l'Industrie sont nécessaires.

B: Annexe II (Toutes les espèces nécessitant une stricte réglementation internationale pour éviter tout danger d'extinction)

L'importateur de toutes ces espèces ou de produits fabriqués à partir d'un membre de ces espèces doit présenter aux autorités douanières japonaises un certificat d'exportation ou un certificat de réexportation à partir de l'autorité de gestion du pays d'exportation. Certaines espèces ont besoin de confirmation préalable par le Ministre de l'Economie, du Commerce et de l'Industrie.

C: Annexe III

(Toutes les espèces qu'une Partie déclare soumises à une réglementation et nécessitant la coopération des autres Parties pour le contrôle du commerce)

L'importateur de toutes ces espèces ou de produits fabriqués à partir d'un membre de ces espèces à des fins commerciales doit présenter aux douanes japonaises un certificat d'exportation et 'un certificat d'origine délivré par l'autorité de gestion du pays d'exportation ou un certificat délivré par l'organe de gestion du pays de réexportation précisant que le spécimen a été transformé dans ce pays. Certaines espèces ont besoin de confirmation préalable par le Ministre de l'Economie, du Commerce et de l'Industrie.

(2) Règlements et exigences procédurales au moment de la vente

Les fleurs coupées peuvent être soumises à des règlements au moment de la vente. Des fleurs spéciales telles que les orchidées peuvent être soumises aux dispositions de la Loi sur la conservation des espèces de la faune et de la flore (Loi sur la conservation des espèces) et de la Loi sur les Transactions Commerciales Spécifiées. En outre, les contenants et les matériaux d'emballage peuvent aussi être soumis aux dispositions de la Loi sur la promotion de l'utilisation efficace des ressources relative à l'étiquetage, et la loi sur la promotion du tri et la collecte des déchets et le recyclage des contenants et emballages (certains petits fournisseurs sont exemptés de réglementation).

- Loi sur la conservation des espèces de la faune et de la flore (Loi sur la conservation des espèces)

La loi a créé un cadre juridique de protection des espèces considérées comme en danger d'extinction. Les semences et bulbes, qui sont désignées comme espèces spécialement identifiées pour protection, ne peuvent être vendues ou transférées au Japon. Cependant, les espèces qui sont cultivées à des fins commerciales peuvent être distribuées au Japon, à condition que les procédures d'enregistrement appropriées auprès du ministre de l'Environnement soient suivies. Les procédures d'enregistrement ont lieu auprès du Centre japonais de recherche sur la faune, un organisme d'enregistrement désigné officiellement par le ministère de l'Environnement.

- Loi sur les transactions commerciales spécifiées

Les ventes de «produits spécifiés / droits / services» aux consommateurs par le biais de "transactions commerciales" spécifiées telles que la vente par correspondance ou le porte-à-porte sont soumises aux dispositions de la Loi sur les transactions commerciales spécifiées.

Les transactions commerciales spécifiées applicables comprennent: 1) le porte-à-porte, 2) la vente par correspondance, 3) les ventes par télémarketing, 4) les opérations de marketing multi-niveaux [le marketing de réseau par mot de bouche / ventes pyramidales / renvoi,]; 5) offres de service continue spécifié et 6) opportunités d'affaire liées à des transactions de vente. La Vente par correspondance comprend les ventes par Internet et les publicités par courrier électronique.

(3) contacts des autorités compétentes

Fig. 2 Contacts des autorités compétentes

Les règlements connexes et le contrôle	Organismes compétents	Contact/Website
Loi sur les sémences	Section de la protection des végétaux, de la sécurité sanitaire des aliments et de la Consommation, Ministère de l'Agriculture, des Forêts et du poisson	TEL: +81-3-3502-8111 http://www.maff.co.jp
Loi sur la protection des variétés végétales et des semences	Division de la propriété intellectuelle, de la production agricole, Ministère de l'Agriculture, des Forêts et de la Pêche	TEL: +81-3-3502-8111 http://www.maff.co.jp
Loi sur les Tarifs des douanes / Loi sur les douanes	Division de la rémunération et des opérations, l'office des douanes, Ministère des Finances	TEL: +81-3-3581-4111 http://www.mof.co.jp
Loi sur les opérations de change et le commerce extérieur	Division des licences de commerce, Département de contrôle du commerce, le bureau du commerce et la coopération économique, Ministère de l'Economie, du Commerce et de l'Industrie	TEL: +81-3-3501-1511 http://www.meti.go.jp
	Section commerciale Faune et Flore, bureau des produits agricoles et maritimes, Division des licences de commerce, Département du Commerce et du contrôle, bureau du commerce et la coopération économique, Ministère de l'Economie, du Commerce et de l'Industrie	TEL: +81-3-3501-1511 http://www.meti.go.jp
Loi sur la conservation des espèces de la faune et de la flore	Division de la faune, Conservation de la Nature, Ministère de l'Environnement	TEL: +81-3-3581-3351 http://www.env.go.jp
Loi contre les primes injustifiables et les déclarations mensongères	Division de la représentation, Agence des consommateurs	TEL: +81-3-3507-8800 http://www.caa.go.jp
Loi sur la promotion de l'utilisation efficace des ressources / Loi sur la promotion de la collecte des déchets et Tri et le recyclage des contenants et emballages	Division de la promotion du recyclage, de la politique la science industrielle et technologique et le Bureau de l'environnement, Ministère de l'Economie, du Commerce et de l'Industrie	TEL: +81-3-3501-1511 http://www.meti.go.jp
	Bureau de la Promotion de recyclage, Division de la planification des politiques, Département de la gestion des déchets et le recyclage, Ministère de l'Environnement	TEL: +81-3-3581-3351 http://www.env.go.jp

2. L'étiquetage

(1) L'étiquetage en vertu des règlements juridiques

En ce qui concerne les règlements sur l'étiquetage des fleurs coupées, des contenants et des emballages spécifiques sont soumis à des dispositions d'étiquetage en vue de promouvoir la collecte sélective, en vertu de la Loi sur la promotion de l'utilisation efficace des ressources. Lorsque le papier ou le plastique est utilisé en tant que matériau d'emballage, une marque identifiant le matériel doit être affichée sur au moins un point sur le côté du récipient avec les données où le matériau est utilisé.

[Exemple de représentation]



Emballage Externe



Emballage Individuel

(2) L'étiquetage en vertu des contraintes volontaires au niveau industriel**Normes d'étiquetage des expéditions par le Groupe d'Etude du Système de Production de Distribution de la Nouvelle Fleur**

Le Groupe d'Etude du Système de Production de Distribution de la Nouvelle Fleur (c / o la Fondation du Centre pour la Promotion de la Fleur du Japon) fournit des normes d'expédition de la fleur coupée pour une distribution en récipient de basse température. En vertu de ses propres normes, il est nécessaire d'étiqueter les articles suivants :

- 1) Nom de la fleur
- 2) Nom de la variété
- 3) Grade
- 4) Longueur (Elle supprime l'étiquetage précédente de L, M, S, et utilise plutôt l'indication cm par unité de 10 cm)
- 5) Nombre d'unité de fleur
- 6) Nom du producteur (ou association de producteurs)
- 7) Code JF
- 8) Le lieu d'origine (peut être omis)

Etiquetage du lieu d'origine

L'étiquetage du lieu d'origine pour les fleurs coupées n'est pas obligatoire. Cependant, il existe une association qui promeut l'origine du lieu d'étiquetage dans le but de se différencier et d'établir des marques. En 2007, dans le cadre du «projet visant à promouvoir l'amélioration de la compétitivité agricole» par le Ministère de l'Agriculture, des Forêts et de la Pêche, la Fondation du Centre pour la Promotion de la Fleur du Japon (JFPC) a organisé un débat sur la manière dont le lieu d'origine doit être étiqueté, et un guide a été préparé à cet effet. La directive prévoit des règles sur l'étiquetage du lieu d'origine, y compris la définition du lieu de l'origine, le nom où l'étiquetage est applicable, et d'autres affaires.

Renseignements: Japon Flower Centre de Promotion Foundation (JFPC) TEL: +81-3-3664-8739 <http://www.jfpc.or.jp>

3. Système de taxation**(1) Droits de douane**

Comme indiqué dans le tableau ci-dessous, les fleurs coupées ne sont pas sujettes à l'impôt.

Fig. 3 Droits tarifaires sur les fleurs coupées

Code HS.	Description	Taux des droits tarifaires				
		General	Temporaire	WTO	Préférentiel	Préférentiel Special
0603	Fleurs coupées et boutons de fleurs pour bouquets ou pour ornements, frais, séchés, blanchis, teints, imprégnés ou autrement préparés					
	Fleurs coupées fraîches	gratuit				
0603.11	000 roses	gratuit		(Gratuit)		
0603.12	000 oeillets	gratuit		(Gratuit)		
0603.13	000 orchidées	gratuit		(Gratuit)		
0603.14	000 chrysanthèmes	gratuit		(Gratuit)		
0603.19	autres			(Gratuit)		
	010 Lis-					
	090 -Autres	gratuit				
0603.90	000 autres			(Gratuit)		

Note 1: le tarif spécial préférentiel n'est applicable que pour les pays les moins développés.

Note 2: Normalement, l'ordre de priorité pour l'application de tarifs est préférentiel, OMC, temporaire, général, dans cet ordre. Toutefois, les taux préférentiels ne sont éligibles que lorsque les conditions prévues par la loi ou les règlements sont respectés. Les Taux de l'OMC s'appliquent lorsque ces taux sont inférieurs aux taux temporaires ou général. Se référer aux «programmes du tarif douanier du Japon» (par l'office des douanes, ministère des

Finances) pour une interprétation plus complète de la grille tarifaire et pour plus de détails sur les accords de partenariat économique (APE) avec chaque pays.

(2) Taxe à la consommation

5% x CAF

4. Evolution du commerce

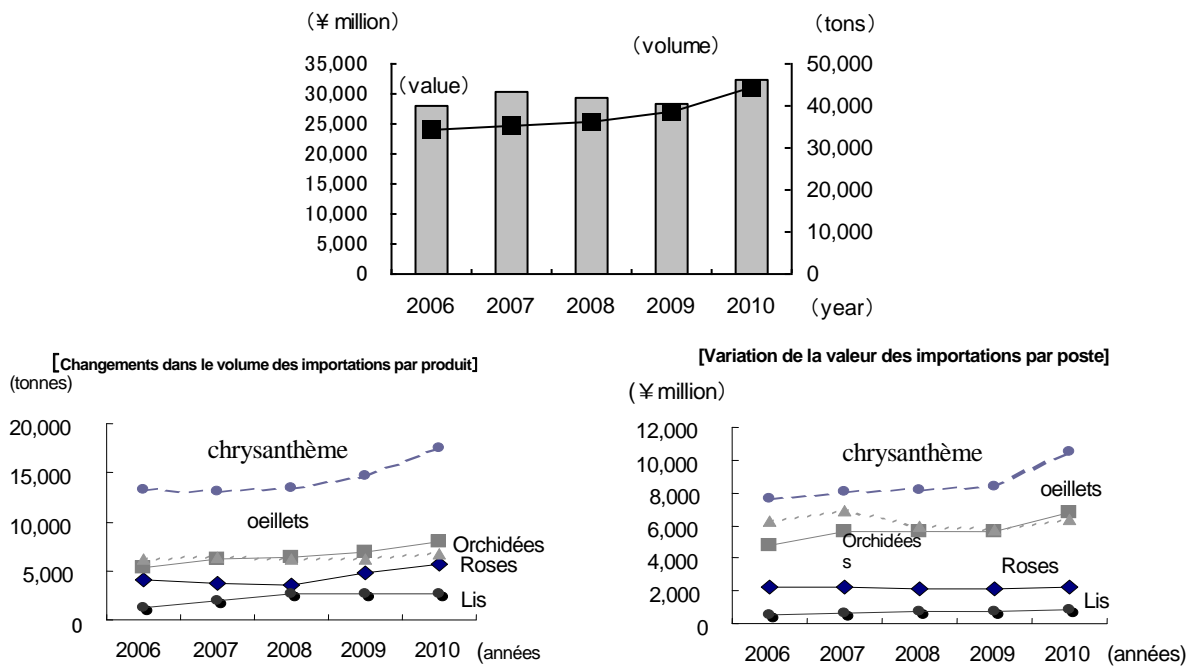
(1) Evolution des importations

< Evolution des Importations >

Les importations de fleurs coupées vers le Japon ont commencé dans les années 1960, lorsque le Japon a commencé à importer des chrysanthèmes de Taiwan. À l'exception des baisses temporaires observées suite à l'effondrement de la bulle économique au début des années 1990, les importations de fleurs coupées ont augmenté de façon constante. Plus récemment, en particulier, le volume des importations a atteint un niveau record chaque année de 2006 à 2010. Les importations de fleurs coupées ont atteint 114% des chiffres de l'année précédente en termes de quantité et de valeur, 44.145 tonnes et 32,3 milliards de yens, respectivement.

Parmi les différents produits, les chrysanthèmes ont de loin le plus grand volume d'importation. L'utilisation accrue des différentes variétés de chrysanthèmes à des services funéraires et la demande accrue pour les chrysanthèmes ces dernières années ont soutenu la tendance croissante des importations de chrysanthèmes.

Fig. 4 Évolution des importations de fleurs coupées

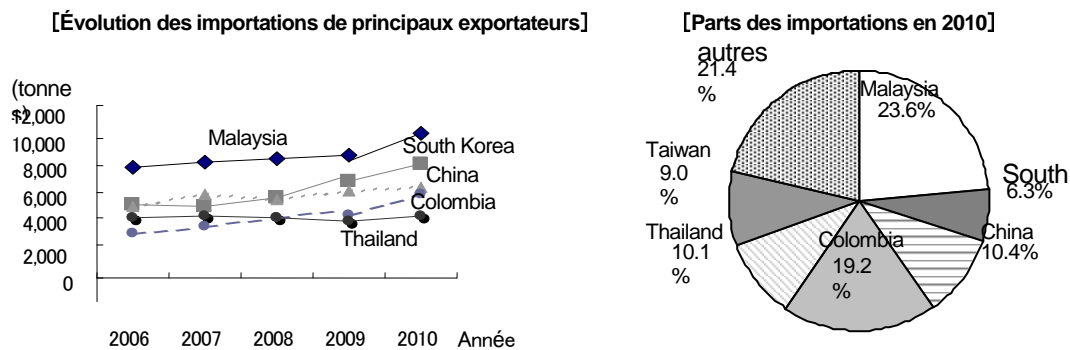


Element	2006		2007		2008		2009		2010		prix moyen unitaire
	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	
Roses	4,020	2,235	3,654	2,223	3,581	2,152	4,777	2,168	5,614	2,237	398
oeillets	5,350	4,734	6,170	5,596	6,299	5,578	6,946	5,627	7,965	6,788	852
Orchidées	6,168	6,283	6,362	6,853	6,186	5,942	6,117	5,737	6,663	6,407	96
Chrysanthème	13,351	7,667	13,150	8,097	13,478	8,171	14,634	8,409	17,602	10,488	60
Lilies	1,280	524	1,918	621	2,580	720	2,596	736	2,606	883	34
Autres fleurs coupées fraîches	3,945	4,818	3,600	4,606	3,186	3,778	2,715	3,340	3,070	3,691	120
Other	367	1,794	552	2,418	743	2,834	734	2,291	624	1,896	304
TOTAL	34,481	28,053	35,408	30,414	36,053	29,176	38,519	28,308	44,145	32,392	73

Unités: volume = tonnes, valeur = ¥ millions d'euros prix unitaire moyen = ¥ par kilogramme Source: Statistiques du commerce (MOF)
 Note: Le total n'est pas toujours la simple somme de chaque colonne en raison de l'arrondissement.

<Evolution des importations par pays/région>

Les fleurs coupées sont importées au Japon en provenance de pays à travers le monde. En termes de quantité, les plus grandes importations en 2010 provenaient de la Malaisie avec 10.333 tonnes, ce qui représentait 23,4% du total des importations au Japon, la Malaisie est restée la principale source des importations de fleurs coupées au Japon depuis 2006. La Malaisie est suivie par la République de Corée (8102 tonnes, 18,4%) et la Chine (6237 tonnes, 14,1%), qui se classent à la 2e et à la 3e place respectivement. Comme dans le cas de ces trois pays, les pays d'origine des importations de fleurs coupées vers le Japon sont généralement ceux de la région asiatique en raison de leur proximité avec le Japon. Le lien géographique avec le Japon donne aux pays asiatiques un avantage de temps de transit plus courts, ce qui rend plus facile pour eux de garder les fleurs fraîches pour l'exportation par rapport aux pays plus éloignés du Japon. En conséquence, le Japon a tendance à choisir des pays asiatiques pour importer des fleurs coupées. En termes de valeur à l'importation, le pays avec les plus grandes importations était encore la Malaisie, suivie par la Colombie en tant que 2e pays avec 5.864 tonnes, soit 13,3%, et qui est également le 4e plus grand importateur en termes de quantité. Cela peut être dû au fait que le prix unitaire moyen par kilogramme de fleurs coupées importées de Colombie était ¥ 1,063, ce qui est plus élevé par rapport à ceux de la République de Corée ou de la Chine. Les fleurs importées de Colombie sont les roses et les œillets, qui sont des éléments qui exigent une qualité élevée, et donc se négocient à des prix unitaires relativement élevés. Avec certains éléments de fleurs coupées importées de pays tels que la Chine, les prix ont tendance à compter davantage que la qualité et les fleurs importées ont tendance à être à des prix unitaires plus faibles. Cela pousse les prix des fleurs à varier considérablement entre les différents pays.

Fig. 5 Principaux lieux d'origine des fleurs coupées

Pays	2006		2007		2008		2009		2010		Prix moyen unitaire
	Volume	Volume	Volume	Volume	Value	Volume	Part	Valeur	Part		
Malaisie	7,900	8,215	8,398	8,579	6,321	10,333	23.4%	7,648	23.6%	740	
Republique de Corée	5,209	5,058	5,679	7,005	1,689	8,102	18.4%	2,029	6.3%	250	
Chine	5,096	5,827	5,567	6,093	3,332	6,237	14.1%	3,357	10.4%	538	
Colombie	3,124	3,529	4,062	4,615	5,026	5,864	13.3%	6,233	19.2%	1,063	
Taïlande	4,060	4,131	4,013	3,816	3,125	4,124	9.3%	3,263	10.1%	791	
Taiwan	2,742	2,209	2,623	2,478	2,235	2,966	6.7%	2,907	9.0%	980	
Vietnam	1,231	1,405	1,501	2,028	1,249	2,093	4.7%	1,278	3.9%	611	
Nlle Zélande	816	777	705	727	1,259	719	1.6%	1,369	4.2%	1,904	
Kenya	760	745	485	442	565	564	1.3%	651	2.0%	1,154	
Inde	871	842	669	583	420	531	1.2%	353	1.1%	665	
Autres	2,672	2,670	2,350	2,153	3,088	2,613	5.9%	3,304	10.2%	1,265	
(Afrique)	1,061	1,217	1,075	1,089	1,131	1,364	3.1%	1,332	4.1%	977	
Total	34,481	35,408	36,053	38,519	28,308	44,145	100.0%	32,392	100.0%	734	

Unités: volume = tonnes, valeur = ¥ millions d'euros prix unitaire moyen = ¥ par kilogramme Source: Statistiques du commerce (MOF)

Note: Le total n'est pas toujours la simple somme de chaque colonne en raison de l'arrondissement.

<Evolution des importations par produit et par pays/région>

Fleurs Coupées

Les pays avec les plus grandes importations de fleurs coupées vers le Japon pour les différents articles sont les suivants: - les roses - la République de Corée (avec 3543 tonnes, 63,1% des importations au Japon); les œillets - Colombie (5357 tonnes, 67,3%); les orchidées - Thaïlande (4052 tonnes, 60,8%); chrysanthème - Malaisie (9784 tonnes, 55,6%); lis - la République de Corée (2542 tonnes, 97,5%). La nouveauté a toujours été une qualité attendue des fleurs coupées importées, et une grande quantité de fleurs de variétés non cultivées au Japon serait importée de certains pays limitrophes comme les orchidées Dendrobium en provenance de Thaïlande. Les rôles que les fleurs coupées importées sont censés jouer ont changé au cours des dernières années, cependant, les importations ont augmenté à partir des pays qui fournissent des fleurs coupées qui répondent aux besoins du marché japonais concernant la quantité, la qualité, et le prix. En conséquence, les articles de fleurs importées sont plus diversifiés qu'auparavant, et les pays d'origine des importations varient également selon les différents articles.

Fig. 6 Principaux lieux d'origine de chaque fleur coupée (2010)

Variété	Rang	Pays	Volume	Part de marché	Changement annuel	Valeur	Part De marché	Changement annuel	Prix moyen unitaire
Roses	1	Republique de Corée	3,543	63.1%	125.5%	378	16.9%	101.4%	107
	2	Kenya	531	9.5%	91.2%	574	25.7%	137.1%	1081
	3	Inde	528	9.4%	126.4%	347	15.5%	72.7%	658
	4	Ethiopie	335	6.0%	105.3%	237	10.6%	106.7%	706
	5	Colombie	231	4.1%	126.5%	250	11.2%	132.2%	1081
Œillets	1	Colombie	5,357	67.3%	126.6%	5,059	74.5%	127.5%	944
	2	Chine	2,108	26.5%	96.2%	1,329	19.6%	102.7%	631
	3	Vietnam	266	3.3%	75.1%	146	2.1%	83.2%	547
	4	Equateur	140	1.8%	177.5%	145	2.1%	157.7%	1034
	5	Turquie	48	0.6%	118.5%	56	0.8%	141.6%	1184
Orchidées	1	Taïlande	4,052	60.8%	108.1%	3,109	48.5%	104.5%	767
	2	Taiwan	1,421	21.3%	108.6%	1,514	23.6%	122.6%	1065
	3	Malaisie	538	8.1%	128.6%	523	8.2%	125.1%	971
	4	Nlle Zélande	451	6.8%	99.7%	902	14.1%	108.7%	1998
	5	Singapour	73	1.1%	98.3%	83	1.3%	92.9%	1136
Chrysanthèmes	1	Malaisie	9,784	55.6%	120.2%	7,112	67.8%	120.9%	727
	2	Chine	3,663	20.8%	114.7%	1,438	13.7%	133.6%	393
	3	Republique de Corée	1,804	10.2%	125.7%	729	7.0%	141.6%	404
	4	Vietnam	1,612	9.2%	110.4%	796	7.6%	99.7%	494
	5	Taiwan	494	2.8%	137.9%	188	1.8%	186.7%	381
Lys	1	Republique de Corée	2,542	97.5%	99.7%	829	93.9%	120.0%	326
	2	Chine	45	1.7%	215.4%	36	4.1%	212.5%	804
	3	Colombie	13	0.5%	64.2%	12	1.3%	63.7%	936
	4	Taiwan	4	0.2%	97.1%	3	0.4%	72.5%	724
	5	Pays-Bas	1	0.0%	802.7%	2	0.2%	740.4%	1878
Autres fleurs coupées fraîches	1	Taiwan	1,046	34.1%	129.9%	1,202	32.6%	134.6%	1148
	2	Australie	427	13.9%	90.2%	460	12.4%	74.8%	1076
	3	Pays-Bas	351	11.4%	138.3%	727	19.7%	119.5%	2070
	4	Republique Sud-Africaine	276	9.0%	149.7%	248	6.7%	150.9%	897
	5	Nlle Zélande	267	8.7%	97.5%	467	12.6%	108.7%	1746
Autres	1	Chine	340	54.5%	78.1%	492	25.9%	65.5%	1446
	2	Colombie	123	19.8%	106.2%	801	42.3%	99.9%	6497
	3	Taïlande	60	9.6%	98.5%	144	7.6%	101.0%	2406
	4	Etats-Unis d'Am	46	7.4%	106.8%	49	2.6%	88.1%	1064
	5	Equateur	21	3.4%	91.7%	298	15.7%	81.1%	14153

Unités: volume = tonnes, valeur = ¥ millions d'euros prix unitaire moyen = ¥ par kilogramme Source: Statistiques du commerce (MOF)
 Note: Le total n'est pas toujours la simple somme de chaque colonne en raison de l'arrondissement.

(2) Part de marché des importations au Japon

La proportion des importations en fleurs coupées a connu une expansion annuelle. Par exemple, en 2009, le pourcentage des importations d'œillets qui ont été traitées dans les principaux marchés de gros a presque doublé par rapport au chiffre des cinq années précédentes, atteignant 21,6% en termes de quantité. Les chrysanthèmes et les roses ont représenté 22,7% et 13,4%, respectivement, en hausse par rapport à leurs volumes des cinq dernières années. Considéré comme les trois principales variétés de fleurs coupées, les œillets, les chrysanthèmes et les roses sont des fleurs importantes qui sont largement disponibles au Japon. Même pour ces variétés qui sont très fréquentes au Japon, les importations sont de moins en moins rares.

Les fleurs coupées importées au Japon sont souvent celles qui sont cultivées dans des zones à climat identique, et il ya de nombreux pays qui pourraient être candidats à l'importation de fleurs coupées. Lorsque les fleurs sont cultivées dans des conditions favorables, cela permet un approvisionnement stable de fleurs coupées de qualité constante et fiable, ce qui, combiné avec le fait qu'il existe un grand nombre de pays d'origine potentiels importateurs, donne aux fleurs coupées importées l'impression d'être un produit fiable. Les importations sont très bien accueillies sur le marché japonais de fleurs coupées, et des fleurs coupées importées sont vendues à des prix encore plus élevés comparé à leurs homologues produits dans le pays pour leur qualité supérieure. Un tel sentiment de fiabilité en termes de quantité et de qualité a accru la présence de fleurs coupées importées, gagnants des parts de marché par rapport au produits locaux.

Fig. 7 Parts des ventes en gros Majeur de fleurs importées (2009)

	Volume	Part de marché	Valeur	Part de marché	Prix unitaire	
					Importations	Total
Chrysanthème sous-total	116	6.0%	5,902	6.3%	121	136
Chrysanthème morifolium ramat	25	2.5%	1,066	1.9%	43	58
Bouquet de Chrysanthème	91	22.7%	4,829	25.1%	53	48
Petit Chrysanthème	0.3	0.1%	7	0.1%	25	30
Œillets	108	21.6%	4,083	18.9%	38	43
Roses	51	13.4%	2,644	9.5%	52	73
Lis	8	4.1%	735	2.7%	95	144
Cymbidium	2	19.3%	998	31.1%	650	403
Dendrobium Orchidées	74	74.3%	3,088	72.1%	42	43
Oncidium	17	61.4%	1,320	53.5%	79	91

Unités: volume = million de pièces, valeur = ¥ millions, prix à l'unité = ¥ Source: Enquête sur les fleurs marchés de gros en 2009 (MAFF)

Note 1: Le total n'est pas toujours la simple somme de chaque colonne en raison de l'arrondissement.

Note 2: Le tableau ne comprend que les fleurs qui peuvent être identifiées comme importées.

Note 3: Les actions sont le ratio de chaque objet au total de gros

(3) Les changements dans le volume des importations et les implications

Comme indiqué plus haut, les fleurs coupées importées offrent des avantages en termes de quantité, de qualité et de prix, et sont en train de gagner une part de marché croissante avec une augmentation du volume des importations, entraînant une réduction de la part du produit intérieur.

Pour les fleurs coupées importées au Japon, elles sont cultivées selon le principe de "cultures appropriées en zone appropriées"; les différentes zones cultivent des fleurs qui conviennent le mieux à chaque région (par exemple, l'environnement naturel de la zone est appropriée pour la croissance d'une certaine variété de fleurs). Cela permet de minimiser la baisse de la qualité ou le rendement de fleurs en raison des changements climatiques, et permet la production de fleurs coupées de niveaux de qualité et de quantité stables. Le fait qu'il existe un grand nombre de pays exportateurs de fleurs coupées au Japon signifie que, même si l'un des pays a des problèmes avec la production, les fleurs peuvent toujours être importées à partir d'autres pays. Ces facteurs expliquent la stabilité de la quantité et la qualité des fleurs coupées importées.

La pratique croissante du principe de "cultures appropriées en zone appropriées" crée également des avantages de prix. Les fleurs coupées sont importées de pays tels que la Malaisie et d'autres pays asiatiques, la Colombie, l'Équateur et d'autres pays d'Amérique du Sud et le Kenya, l'Éthiopie et d'autres pays africains, une grande partie des importations proviennent de pays situés dans les régions montagneuses tropicales ou subtropicales avec des

températures allant de 15-20 degrés Celsius toute l'année, ce qui crée des conditions climatiques qui se prêtent à la culture des fleurs. Dans ces régions, les fleurs coupées peuvent être obtenues dans des installations de culture qui ne nécessitent pas de chauffage, grâce au climat tempéré qui y prévaut en permanence, ce qui contribue à réduire les coûts de culture des fleurs coupées. Par exemple, le prix unitaire moyen de gros des œillets dans l'ensemble du marché japonais (y compris les importations) est de 43 yens, tandis que celle des importations est inférieure de ¥ 5, à 38 yens.

En réponse à la présence croissante des produits importés, les fleurs coupées locales sont commercialisées avec une différence variétale comme facteur pour les différencier de leurs équivalents importés, comme on le voit avec des fleurs de "couleur nuancée». Les tendances nationales montrent que l'intention des producteurs japonais et des autorités est d'encourager une «compartimentalisation» selon ce qui est recherché sur le marché: les importations, où un certain niveau de qualité et de grande quantité sont les priorités, et les produits domestiques où les fleurs de caractère, comme la "couleur nuancée", sont nécessaires, mais où il n'est pas nécessaire d'en produire en grande quantité.

5. Distribution locale

(1) Pratique commerciale

Les fleurs coupées sont négociées sur des marchés de gros de fleurs dans tout le pays (136 marchés à partir de 2011). Il est courant dans les marchés aux fleurs que le volume des expéditions entrantes de fleurs coupées soit plus grand certains jours de la semaine que d'autres, et le volume sur une journée avec une diminution des livraisons entrantes peut être d'environ un dixième de celle d'un jour de plus grandes expéditions. Ces jours avec de grands arrivages sont dénommés "omote-bi (jours d'avant)», qui tombent habituellement les lundis, mercredis et vendredis. Les journées d'arrivages, d'autre part, sont considérés comme des «ura-bi (jours d'arrière)», ou les mardis et samedis. Bien que les marchés de gros de fleurs soient généralement ouverts cinq jours par semaine pour le commerce, les systèmes omote et ura-bi indiquent que la négociation est menée presque trois jours par semaine.

Le fait que la négociation n'ait pas lieu tous les jours, associé à une pratique de longue date dans laquelle de nombreux grossistes mettent des fleurs aux enchères selon l'ordre d'arrivée sur le marché plutôt que de donner des priorités à plus de fleurs périssables, a donné lieu aux conditions commerciales actuelles qui ne sont pas nécessairement optimales pour les producteurs et les détaillants ; eux qui ont l'intention de mettre davantage l'accent sur l'amélioration de la durée de vie des fleurs.

(2) Situations du marché intérieur

<Evolution du marché intérieur>

L'industrie des fleurs au Japon est évaluée à environ 1.200 milliards de yens, ce qui inclue la production jusqu'à la distribution, la transformation et la vente au détail. Comme l'industrie des fleurs partout dans le monde évaluée à quelque 12 milliards de yen, le marché japonais compte pour un dixième de l'industrie mondiale, se classant parmi l'un des plus grands marchés du monde.

Le marché japonais de fleur coupée n'a cessé de croître en raison du fait que plus de consommateurs s'attachaient aux fleurs dans leur vie quotidienne, même si elle est peu à peu tombée dans un état de stagnation dernièrement. Environ 5 milliards d'unités de fleurs coupées ont été échangées en gros en 2009, ce qui représente environ une baisse de 2% par rapport à l'année précédente. Cela peut être dû à différentes raisons selon les utilisations de fleurs coupées.

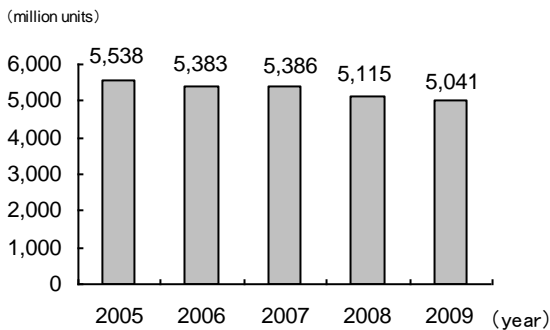
L'usage des fleurs coupées peuvent être divisé en environ deux catégories: usages commerciaux, tels que les soirées d'hôtel, etc, des fonctions cérémonielles, des expositions, des événements, des matériaux pour leçons de décoration au style japonais ou occidental, pour la maison comme celles utilisées comme offrandes à des autels bouddhistes, usage domestique, pour les rendez-vous, les célébrations ou d'autres cadeaux personnels. Parmi ceux-ci, les utilisations commerciales ont fait face à une forte baisse de la demande due à la crise économique qui a entraîné plusieurs entreprises à s'abstenir d'acheter ces «non essentiels» comme les fleurs coupées afin de réduire les budgets. Comme pour les usages ménagers, d'autre part, les fleurs coupées sont considérées comme du luxe, et il ya toujours des gens qui aiment des fleurs ou qui souhaitent avoir des fleurs dans leur vie quotidienne et, par conséquent, la faiblesse de l'économie a rétréci la demande, mais pas aussi autant que la baisse d'activité dans le monde des affaires.

En regardant les périodes au cours de l'année japonaise pendant les quelles les gens achètent des fleurs coupées, ces dernières années, la demande a été particulièrement élevée dans les mois qui contiennent des vacances, y compris Mars

(semaine équinoxiale), mai (Fête des mères), août (Bon festival ou le festival bouddhiste des morts), Septembre (semaine équinoxe) et Décembre (fin de l'année et les préparatifs pour le Nouvel An). Pendant ce temps, la tendance selon laquelle l'achat annuel moyen de fleurs coupées est plus élevé chez les populations plus âgées montre que l'usage pour des offrandes à des autels bouddhistes représente une grande partie de l'usage en cours dans le pays.

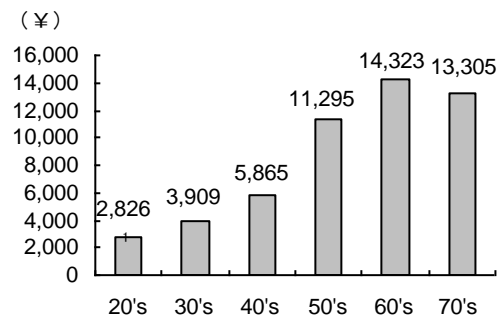
Une utilisation majeure autre que les offrandes d'autel bouddhiste est un usage domestique. Les fleurs coupées étant considérées comme un bien de luxe, en principe, sont très demandées pour un usage domestique et sont souvent utilisés pour les décorations de salle. Les fleurs Coupées qui ont une longue durée de vie, une saisonnalité, un large choix de couleurs et de haute qualité sont en forte demande. Les fleurs coupées, destinées à servir de cadeaux, d'autre part, ont un autre type de demande que de l'utilisation domestique, même si les deux types sont des dépenses personnelles; les variétés chères telles que les lis, les cymbidiums et les orchidées Phalaenopsis sont en forte demande. Autre que ces derniers, des fleurs aux formes distinctives ou des fleurs avec d'autres fonctions telles que les fleurs tropicales et de fleurs indigènes australiennes ont un potentiel de hausse de la demande, mais les ventes de ces fleurs sont petites à l'heure actuelle.

Fig. 8 Variation dans la demande de fleurs coupées



Unité: millions d'unités Source: Enquête sur le marché de gros de fleurs (MAFF)
 Note: Le total n'est pas toujours la simple somme de chaque colonne en raison de l'arrondissement.

Fig. 9 Variation des dépenses annuelles des ménages sur les fleurs selon l'âge du ménage



Unité: ¥ Source: Rapport annuel sur le revenu familial et enquête sur les dépenses (MIC)
 Note: Les ménages de deux familles ou plus

Fig. 10 Variation des dépenses annuelles des ménages sur les fleurs

Année	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Dépenses	11,553	11,536	11,540	11,020	10,697	10,602	10,722	10,828	10,327	10,136
% variation	—	99.9%	100.0%	95.5%	97.1%	99.1%	101.1%	101.0%	95.4%	98.2%

Unité: ¥ Source: Rapport annuel sur le revenu familial et enquête sur les dépenses (MIC)
 Note: Les ménages de deux familles ou plus

<Vente de fleurs coupées par article>

Parmi les fleurs coupées vendues au Japon, la fleur la plus demandée est le chrysanthème. La demande est très prononcée comme en témoigne le fait que, sur les quelque 5 milliards fleurs coupées qui sont négociées en gros sur des marchés de gros de fleurs, environ 1,9 milliards de fleurs, soit 40% du total sont des chrysanthèmes. Elle est suivie par les oeillettes (environ 490 millions d'unités) et des roses (environ 370 millions d'unités). Ces fleurs sont considérées comme les trois grandes fleurs coupées au Japon.

Ce grand volume du commerce des chrysanthèmes est soutenu en partie par sa demande pour des offrandes aux autels bouddhistes, en particulier pour les funérailles. Les tendances de la demande varient selon les différentes variétés de chrysanthèmes, cependant, la demande est en baisse pour le chrysanthème morifolium ramat, alors qu'il est de plus en plus grand pour le chrysanthème spray. Une explication à cela est que, comme la vision traditionnelle du chrysanthème comme la fleur pour les funérailles perd la faveur et n'est pas aussi universellement accepté comme il le fut, des fleurs qui ne sont pas traditionnellement utilisées pour les funérailles, comme les variétés occidentales et les fleurs aux couleurs vives, sont de plus en plus populaires, et les fleurs occidentales vont mieux avec les chrysanthèmes

Fleurs Coupées

spray plutôt qu'avec les chrysanthème morifolium ramat, ce qui entraîne une augmentation de l'utilisation des chrysanthèmes spray.

Les œillets sont souvent achetés comme cadeau pour la fête des Mères, ainsi la Fête des Mères en mai représente la période de plus forte demande de l'année. Une autre occasion de demande peut être la Saint-Valentin (14 Février). Alors qu'il est de coutume au Japon pour les femmes d'offrir des chocolats aux hommes comme présents, il ya quelques mouvements pour encourager les hommes à donner des fleurs aux femmes comme la "Fleur de Saint Valentin." À l'heure actuelle, il n'a encore produit aucune influence sur la demande de fleurs coupées, y compris les œillets.

Les roses ne représentent que 10% de toutes les fleurs coupées, ce qui est très faible compte tenu du fait que les roses sont très bien connues. C'est peut-être parce que les roses ne sont pas un choix ordinaire pour un usage domestique et que leurs utilisations soient limitées aux cérémonies de mariage et pour des cadeaux. Comme une tendance récente le montre, les roses d' "apparence rose" ont commencé à être remplacées par des "roses qui ne sont pas très roses », des roses qui gagnent en popularité et sont souvent à la une des magazines spécialisées en fleurs. Caractérisées par des variétés telles que La Campanella et Yves Piaget, ces «roses pas-si-roses » ont souvent une forme plus douce et un parfum agréable. Parce que ces roses "ont des pétales moues qui exigent une attention méticuleuse dans le processus de distribution de manière à ne pas endommager les fleurs" ou " les roses aromatiques ont des durées de vie moindres que les autres variétés, et ne conviennent pas pour aux longues heures de transport », celles qui sont disponibles sur le marché sont en grande partie des spécimens cultivés sur place.

Les roses importées, quant à elles, sont souvent celles avec un «aspect rose » qui sont universellement acceptées, comme le Pareo 90 et le Tineke. Les Fleurs importées nécessitent de plus longues heures de transport par voie aérienne ou maritime par rapport aux produits nationaux, et beaucoup d'entre elles ont une longue durée de conservation. Etant donné que les zones de production de roses à l'étranger visent non seulement le Japon mais d'autres marchés à travers le monde, les variétés cultivées dans ces zones sont généralement celles qui ont un attrait universel, et pas nécessairement celles qui sont très populaires au Japon.

Fig. 11 Transactions de fleurs dans les principaux marchés de gros (2009)

Item	Volume En gros	Variation annuelle	Volume En gros	Variation annuelle	Volume En gros	Variation annuelle
Chrysanthèmes (sous-total)	1,945	99.7%	93,516	92.8%	48	92.3%
Chrysanthème morifolium ramat	985	98.3%	57,328	94.4%	58	95.1%
Spray chrysanthème	400	102.0%	19,259	92.0%	48	90.6%
Petit chrysanthème	560	100.5%	16,929	88.6%	30	88.2%
Oeillets	499	102.5%	21,617	95.6%	43	93.5%
Roses	379	94.2%	27,725	93.0%	73	98.6%
Lis	187	102.3%	26,881	94.0%	144	92.3%
Stock	74	122.3%	4,129	100.2%	56	82.4%
Stalice	140	95.1%	6,353	89.2%	45	93.8%
Eustoma	121	95.7%	13,217	93.9%	109	97.3%
Freesias	34	95.3%	1,313	88.0%	39	92.9%
Glaïeul	38	103.8%	1,969	91.2%	52	88.1%
Orchidées (total partiel)	163	96.8%	14,894	91.2%	91	93.8%
Cymbidium	8	102.4%	3,206	89.7%	403	87.6%
Dendrobiumphalaenopsis	99	94.8%	4,280	86.6%	43	91.5%
Oncidiums	27	98.8%	2,468	93.4%	91	94.8%
Bébé pérenne de souffle	69	97.6%	5,266	92.0%	76	93.8%
Alstroemeria	76	101.1%	5,418	93.9%	71	92.2%
Gerbera	192	96.2%	5,689	88.7%	30	93.8%
Pois de senteur	124	94.2%	3,397	91.7%	27	96.4%
Tulipe	58	91.6%	3,219	86.9%	56	94.9%
Gentian	105	105.6%	4,159	86.4%	40	83.3%
Delphinium	41	91.6%	3,203	86.4%	78	94.0%
Autres fleurs coupées	796	95.6%	36,511	89.2%	46	93.9%
Fleurs coupées (total)	5,041	98.5%	278,477	92.3%	55	93.6%

Unités: volume = million d'unités, valeur = ¥ millions d'euros, prix unitaire moyen = ¥ Source: Enquête sur les fleurs marchés de gros en 2009 (MAFF)

Note: Le total n'est pas toujours la simple somme de chaque colonne en raison de l'arrondissement.

<Evolution de la distribution pour les fleurs coupées produites en Afrique>

Une autre tendance récente est l'augmentation des importations de roses en provenance du Kenya et de l'Ethiopie, transportées par la compagnie de Dubaï, Emirates Airlines, via Dubaï, où le Centre Floristique de Dubaï a ouvert ses portes en 2006 en tant que plaque tournante pour la distribution mondiale de fleurs. En 2005, le Kenya se classait au 7e rang parmi les pays ayant les plus grandes importations de roses vers le Japon alors que l'Ethiopie n'a pas exporté vers le Japon. Les importations en provenance des deux pays ont depuis augmenté régulièrement, et en 2009, le Kenya et l'Ethiopie avaient respectivement les deuxième et neuvième plus grande importations de rose vers le Japon.

Les pays de l'Afrique de l'Est comme le Kenya ont longues heures d'ensoleillement avec une grande différence de température entre le jour et la nuit, ce qui constitue de conditions de croissance optimales pour les roses. Leurs saisons moins clairement définies sont aussi un avantage en ce que les roses peuvent être expédiées vers les marchés japonais, même pendant l'été, lorsque la production nationale de roses baisse. Les roses cultivées en Afrique sont souvent des variétés à grandes fleurs et une apparence impressionnante par rapport à celles qui sont cultivées en Inde ou en République de Corée, et les prix sont raisonnables pour leur qualité supérieure. Pour ces raisons, la demande de roses africaines est de plus en plus grande au Japon avec des ventes importantes dans les supermarchés et les grands détaillants.

<Evolutions des fleurs conservées et des fleurs organiques >

Les roses sont utilisés dans près de 90% des fleurs conservées, qui sont des produits qui sont principalement utilisés pour le mariage et pour des dons. Pour faire des fleurs conservées, des fleurs fraîches sont traitées en faisant aspirer aux feuilles un solvant spécial pour éliminer l'humidité et le pigment, puis un conservateur et un colorant sont ajoutés pour s'assurer que les fleurs peuvent être conservées dans leur meilleure forme pour une longue période de temps. Leur demande peut être attribuée à plusieurs facteurs: les couleurs sont moins sujettes à la décoloration et la couleur, la forme et la fraîcheur des fleurs peuvent être conservées pendant plusieurs années. Les fleurs conservées sont disponibles au Japon depuis 1996, mais plusieurs boutiques en offre sous forme de "kawaii (mignon)" élément;

Ces produits axés sur la notion de fleurs conservées sont de plus en plus populaires comme produits avec un 'accent sur le design et sont généralement bien accueillies chez les jeunes Japonais, comme les jeunes femmes, qui ne seraient normalement pas intéressées par des fleurs fraîches.

Apparaissent également dans ces dernières années les fleurs BIO, ou des fleurs qui sont cultivées sans l'intervention d'engrais chimiques ou de pesticides. Il faut non seulement cultiver les fleurs BIO sans l'intervention d'engrais chimiques ou de pesticides pendant la production, mais les champs ne peuvent pas être utilisés pendant une certaine période après la culture des fleurs BIO, pour que les fleurs soient étiquetées comme étant biologiques. Ces restrictions exigent une grande patience et d'efforts de la part des producteurs, par conséquent, il ya très peu de producteurs de fleurs biologiques au Japon. Parce qu'elles sont cultivées sans l'aide d'engrais chimiques ou de pesticides, les fleurs biologiques sont aussi extrêmement délicates et donc moins adaptées pour le transport de longue distance, ce qui signifie qu'il ya seulement une très petite quantité d'importations en provenance de l'étranger.

Pour ces raisons, le volume des fleurs BIO disponibles sur le marché japonais est négligeable à l'heure actuelle.

(3) Les chaînes de distribution

< Les chaînes de distribution >

Dans le cours normal de la distribution, les producteurs au Japon (et à l'étranger) expédient leurs fleurs coupées vers les marchés de gros, où les détaillants achètent des fleurs et les vendent aux consommateurs. Selon la collecte des données du marché de gros effectuée par le ministère de l'Agriculture, le Bureau des Politiques Alimentaires Générale, environ 80% des fleurs coupées ont été échangées sur les marchés de gros en 2007. Par rapport aux pourcentages des autres productions comme les fruits, les légumes et les produits de la mer qui se dressent à environ 60%, le taux de fleurs coupées négociés sur les marchés de gros est assez élevé.

Les Méthodes de négociation de fleurs coupées sur les marchés incluent les ventes aux enchères et comprennent les opérations de négociation, dans lesquelles les commerçants prennent les commandes des acheteurs d'abord, puis envoient les demandes d'expédition aux producteurs. Etant donné que l'achat en bloc par des grands détaillants tels que les supermarchés et les chaînes de magasins de fleurs devient plus fréquent, un certain niveau de stabilité est de plus en plus nécessaire dans la quantité, la qualité et les prix des produits, ce qui a entraîné une baisse de l'usage de la vente aux enchères qui impose le risque de fluctuation des prix (par exemple, si un acheteur a l'intention de s'engager dans une commande importante, cette commande peut entraîner une augmentation des prix). En 2008, les taux de

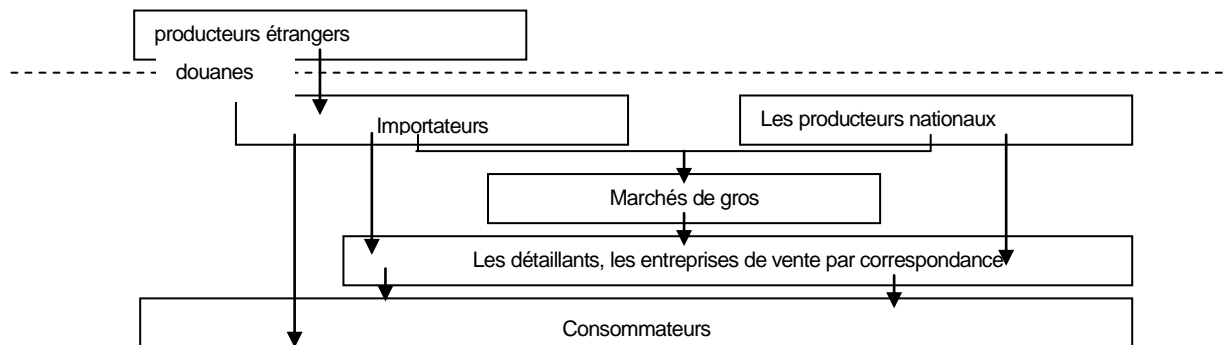
mise aux enchères des transactions et des négociations ont été d'environ 40% par rapport à 60% sur une base monétaire. Le pourcentage de mise aux enchères était devenu environ la moitié du niveau d'il ya dix ans.

L'importation de fleurs coupées est gérée par les importateurs spécialisés dans les fleurs coupées. Dans certains cas, les marchés de gros de fleurs jouent le rôle d'une société de négoce et gèrent l'importation.

<la Logistique>

Les moyens de transport de fleurs coupées sont grossièrement divisés en deux catégories: l'emballage des fleurs coupées dans des boîtes en carton pour expédition sans un approvisionnement en eau, ou «transport à sec", et l'expédition des fleurs avec une alimentation en eau, ou «transport par voie humide." Parmi les moyens de transport par voie humide, celle qui utilise des récipients spécialement conçus à cet effet est appelé transport par récipients. Le transport par voie humide fournit un approvisionnement constant d'eau pour les fleurs coupées, donc en gardant les fleurs très fraîches. Bien que le transport à sec est courant au Japon, l'introduction du transport par voie humide a augmenté ces derniers temps car il permet de préserver la fraîcheur des fleurs et permet aux fleurs coupées d'avoir une vie plus longue pour satisfaire la demande des consommateurs. Selon le Bureau de Promotion de l'Industrie des Fleurs au ministère de l'Agriculture, les transports humides représentaient 7,9% de toutes les expéditions de fleurs coupées en 2008.

Fig. 12 Chaines de distribution des fleurs coupées fraîches



<La vente par les détaillants>

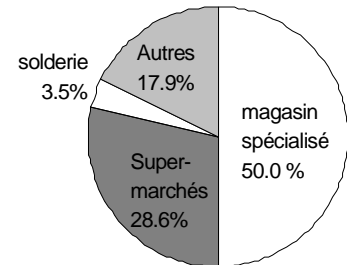
Les catégories de détaillants qui vendent des fleurs coupées incluent les boutiques de fleurs spécialisées et les supermarchés. Une ventilation des parts de marché indique que les magasins de fleurs spécialisées, avec plus de 50%, restent le type le plus important de détaillants, même si leur part est en diminution. Après les magasins de fleurs spécialisées, les magasins de grande distribution comme les supermarchés et les magasins discount détiennent des parts importantes. Une tendance récente dans les magasins de fleurs spécialisées est de cibler les opérations en magasin. Traditionnellement, la politique générale était de vendre des fleurs qui convenaient à toutes les occasions et tous les âges, de la jeunesse aux personnes âgées. Cependant, comme les opinions et les modes de vie sont devenus de plus en plus diversifiés et leurs besoins floraux sont également de plus en plus personnalisés, les magasins de fleurs ciblés font leur apparition. Par exemple, ces dernières chaînes de magasins de fleurs qui concentrent leurs activités sur des ménages utilisent généralement des emplacements dans les zones où les niveaux de certains trafics sont garantis, comme les immeubles raccordés à des stations de chemin de fer et dans les rues commerçantes animées. Cela permet la construction de la fidélisation de la clientèle. Certaines chaînes ont d'autres endroits dans les zones urbaines et manipulent des fleurs chères, ciblant la clientèle de luxe et développant leurs magasins en conséquence.

Une autre tendance de nos jours est l'augmentation de l'achat par correspondance de fleurs coupées. Le service d'achat par correspondance est souvent utilisé pour une livraison de fleurs le jour même des mariages ou des funérailles, et de plus en plus pour les usages domestiques. La vente par correspondance est en forte concurrence avec de nombreux fournisseurs, y compris les entreprises autres que les magasins de fleurs. Parce que les utilisateurs achètent des produits basés uniquement sur des images sans voir les produits réels lors de l'achat par correspondance, la reproductibilité des produits présentés sur les photos est nécessaire. Les variétés de fleurs rares et les designs sensibles aux tendances se révèlent aussi être populaires avec les besoins des consommateurs. Il reste encore cependant quelques problèmes avec le

service de vente par correspondance, y compris une éventuelle mauvaise manipulation des produits pendant le transport et les cas où les fleurs ne peuvent pas être livrées à des endroits froids, et ainsi de suite.

Fig. 13 Part de marché des détaillants par type de produit

Type ou détaillant	1994	1999	2004	2009
magasin spécialisé	70.7%	61.2%	57.1%	50.0%
supermarché	12.5%	19.9%	23.0%	28.6%
solderie	1.1%	1.7%	3.4%	3.5%
Magasin Co-op	1.8%	1.7%	2.8%	2.7%
grand magasin	2.1%	2.6%	1.8%	1.8%
Par correspondance	0.3%	0.4%	0.4%	1.0%
dépanneur	0.3%	0.3%	0.3%	0.3%
autres	11.3%	12.2%	11.1%	12.0%
total	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%



Remarque: les achats mensuels de ménage de 2 ou plusieurs familles selon le type de détaillant

Source: Enquête nationale sur les revenus et les dépenses des (MIC)

(4) 4) Les questions et considérations pour entrer sur le marché japonais et méthode de marketing

<Points à noter pendant le transport>

Les fleurs coupées importées sont soumises à la quarantaine végétale, et le Japon est connu pour avoir l'une des quarantaines végétales les plus rigoureuses du monde. Environ 10% des fleurs coupées importées sont traitées par fumigation au bromure de méthyle pour la désinfection à la suite de la détection des acariens et autres insectes, mais cela provoque la détérioration de la qualité des fleurs, accompagnée d'une baisse des prix inévitable. Le temps nécessaire pour les procédures de fumigation est également un problème, car il est difficile de garantir une livraison prévue, ce qui peut à son tour affecter la négociation.

Afin d'assurer que les fleurs coupées passent la quarantaine végétale, ainsi que pour garder la fraîcheur et d'améliorer la durée de conservation, il est nécessaire de mettre en place un contrôle qualité rigoureux à chaque étape du processus de production et de transport. Par exemple, quand les fleurs sont expédiées par transport en seaux, la non-exécution complète des mesures de contrôle à basse température et antibactériens peuvent compromettre la qualité du produit. Améliorer la fraîcheur et la conservation aidera également à augmenter les valeurs des fleurs coupées sur le marché japonais.

A: Contrôle de la qualité dans les pays producteurs avant l'importation (mesures approfondies avant importation)

- a) Lutte contre les parasites sur les sites de culture
- b) tri adéquat du produit avant importation
- c) l'emballage créatif

- Ajout des conservateurs anti-bactériens dans l'eau, emballage d'un morceau de résine synthétique contenant des insecticides évaporables, etc

B: Mesures visant à garder la fraîcheur du produit par les importateurs

- a) La mise en œuvre du système de réfrigération

- Installation de pré-refroidissement (refroidissement à 5 degrés Celsius ou moins avant l'emballage)

- Utilisation de glace carbonique ou des packs de glace

- Produits de réfrigération avant et après le dédouanement

- Traiter les fleurs avec des procédures étendant la vie, pour les protéger de l'éthylène gazeux, tels que le traitement des fleurs avec des produits chimiques contenant du nitrate d'argent ou de thiosulfate d'argent après le retrait de l'eau, ce qui entraîne les matériaux poreux à absorber le gaz d'éthylène, etc

- Compléter le glucose ou le traitement des fleurs avec des solutions désinfectants contenant des pièces pour empêcher les parties près de la surface coupée de se décomposer.

<Approches marketing>

Les fleurs coupées produites dans le pays sont commercialisées pour rivaliser avec leurs homologues importés par la différenciation des variétés, comme une qualité fraîcheur supérieure, l'image de marque des zones de production et

la réalisation de "couleurs nuancées» qui répondent aux goûts des Japonais, et ainsi de suite. Dans la commercialisation de fleurs coupées importées, il est important de capitaliser sur les avantages des produits importés en pesant soigneusement les caractéristiques des produits nationaux et importés, en d'autres termes, l'essentiel est de fournir des produits de haute qualité et de durée de vie supérieure dans des quantités stables et des paramètres de prix .

Fig. 14 Caractéristiques des produits nationaux et importés

	Caractéristiques des produits nationaux	Caractéristiques des produits importés
Système de production	Le rendement et la qualité des fleurs dépendent des conditions météorologiques. Haut-mélange à faible volume de production	le système de récolte adaptée à la terre permet un approvisionnement stable en qualité et en quantité. Le besoin pour les transactions en bloc peut être satisfait.
Prix	Coûteux (par exemple, en utilisant des radiateurs pour la production). Les variations saisonnières.	Coûts salariaux plus faibles et donc des prix compétitifs. Risque de variation de change
Certitude de l'arrivée des marchandises	L'arrivée des marchandises est garantie	La date d'arrivée des marchandises n'est pas toujours garantie à cause d'un traitement de quarantaine végétale.
Race	Production répondant aux besoins des consommateurs japonais. Variétés de la race	La sélection des races en fonction des besoins du marché mondial. Variétés limitées par rapport aux fleurs domestiques.
Fraîcheur	Frais.	Vulnérables à la diminution de la fraîcheur.

(5) Exemples de produits des pays en développement au Japon

Les exemples des importations en provenance des pays en développement sont ceux du Kenya et de la Colombie. Les fleurs coupées du Kenya étaient importées au Japon par l'intermédiaire des marchés européens. Prendre une telle voie, cependant, rallonge le temps de transit, ce qui rend difficile de conserver la fraîcheur des fleurs. Dans le but de réduire le temps de transit, les producteurs ont commencé à utiliser des vols directs en provenance de Nairobi à destination de Narita, à commercer directement avec les importateurs japonais. Il n'y a plus de vols directs entre Nairobi et Narita, mais les fleurs coupées sont actuellement importés via Dubaï par Emirates Airlines, et les importations de roses du Kenya sont à la hausse.

En Colombie, l'Association colombienne des exportateurs de fleurs (Asociación Colombiana de Exportadores de Flores; Asocolflores) a sa propre certification environnementale appelé Florverde. L'acquisition de cette certification peut donner aux fleurs l'image de respect de l'environnement, et contribue à la promotion de fleurs colombiennes. Le logo de certification Florverde est utilisé dans la promotion des produits de l'industrie dans les journaux et à des expositions. A l'Expo internationale de floristique de Tokyo (IFEX), tenue au Japon, l'Asocolflores a un stand qui offre la possibilité de promouvoir des fleurs colombiennes.

(6) Les activités de promotion des importations

L'association Japonaise de Marketing Floral organise l'Exposition Internationale de Floristique de Tokyo (IFEX) pendant quelques jours chaque année. Considérée comme la plus grande exposition de l'Asie dans ce domaine, l'IFEX organise des séminaires et expositions de fleurs.

Pendant ce temps, L'Association de Livraison Télégraphique des Fleuristes du Japon a tenu son premier «Sommet Floristique en Avril 2010, invitant les gens de l'industrie florale japonaise, ainsi que ceux des ambassades étrangères au Japon pour avoir des discussions sur la diffusion et le développement de la culture florale "et promouvoir la compréhension. Parmi les participants figuraient des membres des ambassades d'Ethiopie, de Malaisie, de Thaïlande, des Pays-Bas, de l'Equateur, entre autres. L'association a l'intention de tenir régulièrement le Sommet de fleurs. Il ya aussi d'autres événements pour les éléments floraux spécifiques, comme le Spectacle International des Roses et du Jardinage.

Fig. 15 Expositions et autres manifestations sur les fleurs coupées

Nom d'événements	Date	Details
Exposition Internationale de Fleur Tokyo (IFEX)	Annuellement vers octobre	Exposition générale des produits de fleurs parrainé par l'Association japonaise de Marketing Floral
Sommet floral	annuellement vers avril	Atelier d'échange de points de vue de promouvoir les produits floraux, parrainé par l'Association de Livraison Télégraphique des Fleuristes du Japon
Spectacle International des Roses et du Jardinage	annuellement vers mai	Sponsorisé par le Comité d'organisation de Spectacle International des Roses et du Jardinage (Mainichi journaux, NHK, Sports Nippon journaux) (Mainichi newspapers, NHK, Sports Nippon Newspapers)
Spectacle Japonais des Fleurs et du Jardinage	annuellement vers mars	Exposition générale des produits de fleur parrainée par l'Association japonaise Garden Home
Flower Dream in Tokyo	annuellement vers juillet	Exposition générale des produits de fleur parrainée par l'Association de Livraison Télégraphique des Fleuristes du Japon

6. Organisation connexes

Fig. 16 Organisations connexes

Organization	Contact	URL
Japan Cut flower associate	TEL: +81-3-5465-1187	http://www.jcfa.com
Japan Flower Wholesale Market Association (JFMA)	TEL: +81-3-3291-6987	http://www.jfma.jp
Japan Flower Promotion Center Foundation (JFPC)	TEL: +81-3-3664-8739	http://www.jfpc.or.jp
Japan Floral Marketing Association	TEL: +81-3-3238-2700	http://www.jfma.net/
Japan Florists' Telegraph Delivery Association	TEL: +81-3-5469-5829	http://www.jftd.or.jp
<u>The Japan Home Garden Association</u>	TEL: +81-3-3249-0681	http://www.kateiengei.or.jp